



FÉDÉRATION CGT DE LA SANTÉ ET DE L'ACTION SOCIALE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Case 538
263, rue de Paris
93515 Montreuil Cedex

385

Tél : 01.55.82.87.49
Fax : 01.55.82.87.74
E-Mail :
sg@sante.cgt.fr

PLFSS 2015 : UNE CURE D'AMAIGRISSEMENT SANS PRÉCÉDENT POUR LA SANTÉ ET L'ACTION SOCIALE

Avec :

- l'objectif de 3,2 milliards d'euros d'économies, le secteur de la santé et du médico-social est le plus touché par la politique d'austérité de ce PLFSS,
- un ONDAM de 2% pour l'hôpital et de 2,2 pour le médico-social,

les établissements n'auront pas les moyens de reconduire leurs activités, puisque l'évolution des dépenses est évaluée au double.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale dénonce la volonté politique de poursuivre et d'accélérer les orientations libérales des précédents gouvernements, en affaiblissant le service public et en organisant le transfert d'une partie du coût des prises en charge sur les ménages, *via* leur complémentaire santé.

Alors que :

- les chiffres du chômage explosent, ce sont des milliers d'emplois publics dans le secteur de la santé qui sont menacés, certains évoquent même le chiffre de 7 000 emplois à supprimer,
- le renoncement aux soins continue de progresser,

l'hôpital public, dernier garant d'un accès universel à la santé, sera démantelé par une obligation de fermeture de lits, de services, au travers des groupements hospitaliers de territoire.

Le secteur social et médico-social public où les places sont notoirement insuffisantes pour la prise en charge de handicapés et des personnes âgées sera incapable de répondre aux nouveaux besoins liés au vieillissement de la population.

La démocratie est, une fois de plus, bafouée avec un PLFSS qui :

- intègre des dispositions de la future loi « santé » avant même qu'elle soit débattue et votée,
- ignore l'avis des assuré-e-s sociaux et des professionnel-le-s de santé avec des DG d'ARS qui voient encore leur pouvoir autoritaire renforcé par une feuille de route à mettre en œuvre, dictée par le seul ministère de la santé,
- enferme le débat parlementaire dans un simple débat technique, les objectifs de dépenses pour les trois années à venir étant déjà inscrits dans le PLFSS rectificatif de juin 2014.

Les professionnel-le-s, salarié-e-s de la santé et de l'action sociale, n'ont pas d'autre alternative pour faire entendre leur vision du soin et leurs revendications que d'agir et se mobiliser dans l'action.

La Fédération CGT de la Santé et de l'Action Sociale les appelle à participer massivement à la journée de grève et de manifestation le 16 octobre, jour de l'ouverture des débats à l'Assemblée Nationale du PLFSS .

Montreuil, le 2 octobre 2014.